Communiqué de presse

ACCORD DE COOPÉRATION SIGNÉ PAR LA SASKATCHEWAN ET LE QUÉBEC AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE

Nous marquons aujourd'hui un progrès important pour la coopération en matière de la Francophonie entre les gouvernements de la Saskatchewan et du Québec. Les deux gouvernements ont conclu un Accord de coopération et d'échanges en matière de Francophonie canadienne.

Cet accord donnera un soutien à la communauté francophone de la Saskatchewan et renforcera les liens avec le Québec par le partage des meilleures pratiques et de l'expertise pour la bonification des programmes et des services offerts par l'ensemble du gouvernement.

En vertu de cet accord, un comité de coopération sera mis sur pied, et comprendra des représentants du Secrétariat du Québec aux Relations canadiennes et de la Direction des affaires francophones, Affaires intergouvernementales, du Conseil Exécutif de la Saskatchewan. Ce comité se réunira chaque année afin d'aider à établir les priorités pour les cinq prochaines années, axées sur les besoins des communautés francophones de la Saskatchewan et du Québec.

« Promouvoir et renforcer nos communautés francophones, est bénéfique pour tous et toutes », a déclaré la Secrétaire provinciale, Mme Nadine Wilson. « On a toujours l'occasion d'améliorer nos façons de faire, et je suis très heureuse que nous puissions nous aider mutuellement à consolider nos forces. »

Cet accord aidera les projets de collaboration en matière de Francophonie entre les organismes communautaires des deux provinces. Chacun des deux gouvernements s'est engagé à contribuer jusqu'à 110 000 \$ au financement de cet accord, d'ici 2022 en fonction du nombre et de la qualité des projets qui seront soumis par les organismes communautaires.

« Le fait de rehausser la qualité de la programmation en français et de l'enseignement en langue française dans les écoles de la Saskatchewan sera bénéfique pour nos étudiants et représente une priorité pour notre gouvernement » a souligné Mme Bronwyn Eyre, ministre de l'Éducation. « Cet accord nous permet d'agir en partenariat pour des projets novateurs qui aideront à améliorer notre système d'éducation, pour le mieux-être de nos étudiants. »

Le gouvernement de la Saskatchewan et le gouvernement du Québec ont également signé une déclaration qui reconnaît la contribution de la Francophonie canadienne au Canada. Les deux provinces exerceront un rôle de leadership partagé, et leur travail conjoint servira à la promotion, à la préservation, à la durabilité et à la vitalité de la langue française au Canada.

« Le Canada jouit d'un avantage comparatif par rapport au reste du monde, en raison de la présence et du dynamisme de ses collectivités francophones et acadiennes. Aujourd'hui, nos gouvernements se réunissent afin de redéfinir notre collaboration pour favoriser l'épanouissement de la communauté francophone ici, en Saskatchewan », a déclaré M. Jean-Marc Fournier, Ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne pour le Québec. « Ensemble, nous passons d'une entente particulière dans le domaine de l'éducation à un accord plus global et plus ambitieux visant à augmenter nos niveaux d'investissement, dans dix domaines différents. Le Québec continuera également à financer des projets particuliers par le biais d'un programme distinct qui a soutenu, dans la seule province de la Saskatchewan, six projets, l'année dernière, pour un total de 35 000 \$. Cela démontre non seulement la pertinence de la collaboration entre nos deux gouvernements, mais également celle de la collaboration entre notre gouvernement et la société civile saskatchewanaise.»

« Je me réjouis du fait que cet accord arrive à un moment aussi opportun, puisque c'était le premier dossier que j'ai soulevé à titre de présidente de l'ACF, durant une tournée mémorable du Québec, pendant l'Année des Fransaskois », a souligné Mme Françoise Sigur-Cloutier, présidente de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). « Je suis confiante que cet accord s'avérera avantageux pour la communauté fransaskoise, et je salue la bonne volonté de nos partenaires. »

Pour plus de renseignements, contacter :

Jamie Fischer Affaires intergouvernementales Regina

Téléphone: (306) 787-5174

Courriel: Jamie.fischer@gov.sk.ca